

Nombre de membres composant le Conseil Municipal.....	45
Membres en exercice .....	45
Présents ou représenté.e.s à la séance .....	41
Absent.e.s .....	4

---

## COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

### EXTRAIT DU REGISTRE

des

### DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2021-12-05b-F  
Apurement des biens de faible valeur

## SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, **seize décembre**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **neuf décembre**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

### ETAIENT PRESENT.E.S

M. GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, M. GUENICHE, M. ORJEBIN, Mme CHARDIN, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, Mme LARABI, M. LEBLANC, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, M. MULLER, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, M. RISPAL, Mme MARTINEZ, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. BERTRAND, M. BEDOURET, Mme CAZALS

### EXCUSE.E.S-REPRESENTE.E.S

Mme BENZIANE	a donné mandat à	Mme KLOPP
Mme NAIT-BAHLOUL	a donné mandat à	Mme GARNIER
Mme BOUHADA	a donné mandat à	M. GUENICHE
M. BRUNET	a donné mandat à	Mme CHARDIN
M. CLERGET	a donné mandat à	Mme GAUTHIER
Mme MICHEL	a donné mandat à	M. ORJEBIN
Mme JANIAUX	a donné mandat à	Mme LELU
M. NOMBO-POATY	a donné mandat à	Mme SAINT-GAL
M. GUYOT	a donné mandat à	M. BERTRAND
Mme BAYOL	a donné mandat à	Mme CAZALS

### ABSENT.E.S

Mme AVOGNON ZONON, M. DAUMONT-LEROUX, Mmes INDJA, ANSELLEM-SIMONNET

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

**Madame FENASSE** ayant obtenu la majorité des voix, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

**LE CONSEIL,**

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M14,

**VU** les articles L.2122-21, L.2321-2 et R.2321-1 du Code général des Collectivités territoriales,

**VU** l'arrêté n°NOR/INT/BO100692A du 26 octobre 2001 relatif à l'imputation des dépenses d'investissement du secteur local,

**VU** l'arrêté du 17 décembre 2020 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

**VU** la circulaire INTBO200059C du 26 février 2002 relative à l'imputation des dépenses d'investissement du secteur local,

**VU** l'instruction N° INTB1501664J du 27 mars 2015 relative aux modalités de recensement des immobilisations et à la tenue de l'inventaire et de l'état de l'actif pour les instructions budgétaires et comptable M14, M52, M57, M71 et M4,

**VU** la délibération n° 2018-12-08-F du 19 décembre 2018 portant sur la modification du plan d'amortissement des immobilisations du budget principal et du budget annexe,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de procéder à l'apurement des biens de faible valeur;

**A L'UNANIMITÉ**

**DECIDE**

**Article unique** : de sortir de l'inventaire comptable l'ensemble des biens de faible valeur totalement amortis au 31 décembre 2020, dont la date d'entrée d'immobilisation est comprise entre 1997, date du passage à la M14, et 2020 et dont la valeur globale est estimée à 2.543.568 €.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Jean-Philippe GAUTRAIS**



Pour le Maire,  
l'Adjointe Déléguée  
**Anne KLOPF**

Transmission électronique en  
Préfecture du Val-de-Marne  
le ..... **24 DEC 2021** .....  
Publication  
le ..... **24 DEC 2021** .....  
Notification  
le .....  
Certifié exécutoire  
Le Maire, 



Pour le Maire,  
l'Adjointe Déléguée  
**Anne KLOPF**